

Collège Sainte-Marie
21 rue du Pensionnat
01500-AMBERIEU en BUGEY
Tel : 04 – 74 – 38 – 10 – 75
Fax : 04 – 74 – 46 – 84 – 64
Courriel : ste-marie.01.amberieu@wanadoo.fr
Site : <http://www.ecole-college-sainte-marie.com>



Ambérieu, le 5 Juillet 2011

DESTINATAIRES : Tous les Parents d'élèves du Collège

OBJET : Mise en place d'une section « Prépa'Europ » à la rentrée de Septembre 2011.

Madame, Monsieur,

Cette année, l'équipe pédagogique des professeurs d'anglais et l'équipe de direction ont décidé conjointement de mettre en place une « Prépa'Europe » dont la vocation avouée est pour les élèves désireux de développer et d'approfondir leur maîtrise de la langue vivante 1 étudiée au collège, à savoir l'anglais. Le but d'une telle section est de permettre aux jeunes de développer leur maîtrise linguistique et culturelle du monde anglophone.

Cet apprentissage se fera dès la 6^o et selon les modalités suivantes ...

I : programmes, horaires et responsables.

- Classes de 6^o : 1 heure par semaine (*Mme Claverie*).
- Classes de 5^o : 1 heure par semaine (*Mme Macon*).
- Classes de 4^o : 2 heures par semaine (*Mme Peau*).
- Classes de 3^o : 2 heures par semaine (*M.McQueen*).

La Prépa'Europe commencera à la fin du 1^{er} trimestre, en 6^{ème}, et dès Septembre 2011, pour les autres niveaux.

II : Règlement de la Prépa'Europe

1 : Seuls les élèves présentant un bon niveau en Français, Histoire et Géographie, Maths (et Anglais s'ils en ont fait en primaire) pourront accéder à la Prépa Europe en 6^{ème}. Pour les autres niveaux (5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}), de bons résultats en Français, Maths, Anglais et Histoire Géographie seront exigés. Un élève en difficulté ne peut intégrer une section qui lui demanderait une surcharge de travail.

2 : Une lettre de motivation sera demandée à chaque élève désireux d'intégrer cette Prépa'Europe, à l'entrée en 6^{ème} et ce dernier passera un court entretien avec un jury de professeurs d'Anglais pour juger de sa motivation. Un autre entretien aura lieu entre la 4^{ème} et la 3^{ème} afin de s'assurer que la motivation et l'intérêt de l'élève pour la Prépa'Europe sont restés les mêmes.

3 : Afin de se maintenir en Prépa'Europe, les élèves doivent souscrire à deux conditions sine qua non : obtenir de bons résultats dans toutes les matières et travailler avec sérieux et régularité. En cours d'année ou en fin d'année, si les professeurs jugent qu'un élève ne travaille pas assez, l'élève ne pourra rester dans la section Prépa'Europ. Les enseignants d'Anglais peuvent aussi décider d'intégrer un autre élève dans la section en remplacement ou en plus.

4 : La Prépa'Europe s'intègre sur la base du volontariat : l'élève et sa famille font la démarche de s'inscrire en Prépa'Europe et les professeurs décident de son intégration ou non.

5 : Intégrer la Prépa'Europe, c'est s'engager à participer pleinement à toutes les activités culturelles, de classe et de voyage induits par la section. Cependant, si une famille éprouve des difficultés financières, il conviendra de le faire savoir au Chef d'Etablissement : il y a toujours des solutions. **Le maintien comme l'inscription en Prépa Europe ne seront, en aucun cas, soumis à une question de possibilité financière.**

6 : L'inscription au voyage à Londres en 6^{ème} est fortement recommandée aux enfants qui intégreront la Prépa'Europe.

7 : La Prépa Europe ne constitue pas un groupe de niveau. Elle est une section à part et qui vient en supplément de l'enseignement LVI Anglais.

8 : **L'inscription à la Prépa'Europe implique une assiduité à tous les cours sans faute : cette section est optionnelle mais non facultative. Elle sera évaluée, au même titre que toutes les autres matières et comptera dans les moyennes (et dans le contrôle continu pour les 4^o/3^o).** Son intégration, en début ou en cours d'année, comme le fait de devoir la quitter ne relèvera pas d'une décision des familles ou de l'élève mais de la volonté des professeurs d'Anglais, en lien avec l'équipe de direction.

9 : Pour prétendre entrer en Prépa'Europ, à la rentrée de Septembre 2011, les parents des élèves (5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}) intéressés doivent envoyer un courrier d'inscription et de motivation, avant le 30 Août 2011, à mon attention.

Toute l'équipe des enseignants d'Anglais, Monsieur Martinez l'Adjoint du Collège et moi-même restons à votre disposition pour répondre à d'éventuelles questions.

Bien cordialement

Le Directeur Adjoint
Stéphane MARTINEZ

Le Chef d'Etablissement
Laurence COMESE